

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1508 DU JEUDI 26 MAI 2022 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



Quand l'ancien batteur de pavé justifie cette «remise en cause des libertés»!

Kassory et entourage

«Je ne les pardonnerai pas, chaque fois que je prie je les maudis»

P.2

Après 100 jours d'existence

Le CNT «amorcera l'écriture de la nouvelle Constitution...»

P.6



Renversé par un coup d'Etat le 5 septembre 2021

Alpha Condé «déçu du comportement de certains cadres»

P.5

Kassory et entourage

«Je ne les pardonnerai pas, chaque fois que je prie je les maudis» (Mohamed

Sogoboly, président des "Contéistes")

Mohamed Sogoboly, président du mouvement Contéiste, était l'invité matinal de FIM FM, le samedi, 14 Mai 2022. Dans cet entretien, il n'est pas allé du dos de la cuillère pour critiquer les anciens Premiers ministres sous le magistère du Général Lansana Conté et le régime d'Alpha Condé. Selon lui les anciens collaborateurs de de Lansana Conté ont été tout sauf reconnaissant envers lui. Il salue également la mise en place de la CRIEF pour juger les crimes économiques.

Bonjour M. Mohamed Sogoboly, vous êtes le président du mouvement des "Contéiste". Expliquez-nous son contexte ?

Le contexte du mouvement Contéisme, c'est pour parler les œuvres de Lansana Conté après son décès. C'est une façon pour nous de l'immortaliser. Donc, on a mis ce mouvement là en place pour parler des œuvres de Lansana Conté pour ne pas que les Guinéens oublient que Lansana Conté était le président de la Guinée.

Lansana Conté, c'est une personnalité non la moindre, c'est un ancien président de la République, il a eu des ministres pourquoi vous ?

Vous savez dans la vie ce n'est pas tout le monde qui est reconnaissant. Moi, j'ai côtoyé Lansana Conté. Je n'ai pas été ministre ; je n'ai pas été directeur, mais je faisais partie des conseillers personnels de Lansana Conté sans décret, sans arrêt. En guise de reconnaissance, nous avons décidé de mettre ce mouvement en place. Lansana Conté a fabriqué des gens ici, ils sont devenus de grandes personnalités. Il les a nommés Premier ministre, d'autres directeurs, mais la reconnaissance de l'âne ce sont des ruades.

Ils défendaient leurs intérêts personnels, sauf quelques rares, tel que Fodé Bangoura, Jean Paul Sarr qui s'approchait du PUP, tous les restes chacun a créé son parti.

Et aujourd'hui l'échiquier politique est rempli d'anciens Premiers ministres, d'anciens ministres. Comment analysez-vous cette évolution pendant ce temps le PUP vie sa belle mort ?

Je pense que le PUP n'est pas mort. Le PUP a bien survécu.

Comparativement aux autres partis politiques des anciens premiers ministres, le PUP n'arrive pas à s'imposer sur l'échiquier ?

C'est normal parce qu'eux, ils se sont fait enrichir pour se préparer, PUP n'était pas prêt pour ça. Après Lansana Conté, on avait pensé qu'on allait avoir quelqu'un pour le remplacer à la tête du PUP, un de ses ministres ou premier ministre. Mais c'est dommage ! Pendant qu'ils étaient avec

Lansana Conté, ils avaient leurs agendas cachés. C'est pour aujourd'hui qu'ils préparaient.

Cellou Dalein entre autres Kassory Fofana. Quelle est votre lecture de leur trajectoire politique ?

Moi, je pense que Cellou Dalein est le leader politique incontournable en Guinée, qu'on le veuille ou pas. Cellou Dalein est un bon challenge, c'est le seul leader qui est constant. Je pense qu'il faut le saluer, le respecter parce qu'il a une conviction. C'est comme Alpha Condé, il n'a jamais accepté de travailler avec Lansana Conté, El hadj Cellou Dalein Diallo a fait la même chose. Je tire chapeau pour lui vis-à-vis de la politique guinéenne.

Quant à Kassory, franchement, je n'ai même pas envie d'en parler. Moi je pensais que Kassory était mieux placé que Cellou Dalein de rejoindre PUP, Kassory a été ministre des finances au temps de Lansana Conté après tout, il est parti, il n'est pas revenu. Le peuple de Guinée est déçu de lui. Le peuple de Guinée est déçu de ces ministres qui ont accompagné Alpha Condé au troisième mandat. Ils doivent tous s'expliquer devant le peuple par rapport à leurs gestions.

Le CNRD a entamé quelques réformes entre autres la mise en place de la CRIEF. Quelle est votre analyse là-dessus ?

Je crois bien Lansana Conté avait créé un département : contrôle économique au temps de Kadioliou Baldé et Ahmed Tidiane Souaré. Je pense que le CNRD a bien fait de mettre la CRIEF en place. On ne



peut pas continuer comme ça, les gens ont pillé au temps de Conté, les mêmes personnes sont venues encore pillés notre économie au temps d'Alpha Condé. Il faut qu'il s'explique, ils ne sont pas plus bénis que tous les Guinéens. Les gens se passaient pour des rois, ils faisaient de règlement de compte, ils ont semé la haine entre le peuple. Ils ont divisé les Guinéens, ce n'est pas normal. Tout ça, c'est décevant.

Pendant ce temps, on incrimine la gestion de beaucoup de cadres qui ont géré pendant Conté par rapport à plusieurs dossiers. On peut aussi parler d'AIR GUINEE entre autres, on peut parler de la cité FONDIS.

Ce que je connais, je suis témoin de quelque chose. Le feu général Lansana Conté est venu trouver Cellou Dalein Diallo a son domicile, il dit : « Cellou, je trouve que ce logement te va bien, franchement si l'endroit-là te convient je te le donne », Cellou a répondu devant moi, « oui » je suis

témoin de ça. Il dit : « Cellou prend, c'est une maison administrative, moi, je ne veux m'occuper de ça, met tous les papiers en place, et je vais appeler Gros Bras...

Vous parlez d'un précédent qui est entre certains anciens dignitaires et vous. Quelles en sont les raisons ?

Moi, j'ai de mauvais souvenirs pour Tibou Camara. En 2006, on marchait ensemble, on faisait tout ensemble, c'est la nuit qui nous séparait. Aujourd'hui s'il est convoqué est-ce qu'il est plus que tous les Guinéens, c'est parce qu'on le reproche de quelque chose. Kassory c'est autre chose. Vous savez que Kassory et son entourage ont voulu me faire disparaître. Je ne les pardonnerai pas, chaque fois que je prie je les maudis pour ça. Quand j'ai envoyé ma mère à la Mecque, le lendemain de son départ, on m'a arrêté...

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince

Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Interdiction des manifestations...

Quand l'ancien batteur de pavé justifie cette « remise en cause des libertés » !

La junte militaire au pouvoir reste droit dans ses bottes ! Aucune manifestation ne sera acceptée jusqu'à nouvel ordre. Après avoir annoncé avec instance cette interdiction, le porte-parole du gouvernement a réitéré cette position, le jeudi 19 mai 2022, à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a tenue à Conakry.



Malgré une longue durée de la transition fixée à 36 mois, Ousmane Gaoual Diallo, ancien batteur de pavé, annonce que ces manifestations pourront amener à "retarder" la mise en œuvre du calendrier électoral. C'est pourquoi, ces manifestations ne seront pas acceptées par le CNRD selon le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. « Il y a ici des objectifs à concilier. Il y a l'impératif pour le CNRD de rester dans le cadre des 36 mois et de sortir de la transition. Il y a à concilier cela avec la nécessité de garan-

tir l'expression totale des libertés. Dans le contexte actuel, les manifestations peuvent amener à un retard notable sur la mise en œuvre du calendrier sur lequel le gouvernement et le CNRD se sont engagés », a-t-il indiqué.

A en croire le ministre en charge de l'Habitat, le gouvernement est disposé à dialoguer avec la classe politique. Mais il n'est pas question de les accorder le temps de manifester : « Qu'est-ce qu'on peut faire pour faire cohabiter ces 2 impératifs là,

le président de la transition a estimé que la meilleure manière c'est de circonscrire l'exercice d'un certain nombre de libertés sans les supprimer. C'est pour ne pas que leur exercice entrave le déroulement du calendrier de sortie de la transition. Ce, même si certains acteurs politiques ont fait croire que c'est une remise en cause des libertés nécessaires, ce n'est pas ça du tout (...). Il est du rôle de l'Etat de faire en sorte que toutes les libertés puissent être exercées sans que l'une ne soit entravée. Si on laisse tout se faire pleinement et qu'il y ait retard dans la mise en œuvre du calendrier, qui va endosser cette responsabilité déjà qu'on nous soupçonne de vouloir nous éterniser dans la transition ou de confisquer le pouvoir. Cette interdiction est faite pour permettre à la Guinée de retrouver un calme », conclut Ousmane Gaoual, qui jadis était fervent défenseur des manifestations.

Amadou Tidiane Diallo

Maladie de volailles en Guinée

Le ministre de l'Elevage rassure...

Les différentes exploitations avicoles dans les préfectures de Coyah et de Forécariah sont confrontées à une maladie appelée pathogène ou grippe. Près de 55 000 têtes de volailles sont déjà touchées. Pour éviter la propagation de cette maladie à travers le pays, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage annonce que des dispositions ont été déjà prises.



Mamoudou Nagnalen Barry rassure que les volailles trouvant sur le marché n'ont aucun problème. C'est pourquoi, il suggère de les consommer : « Il faut consommer sans hésitation la production de volaille en Guinée. On a que des zones de Coyah et de Forécariah qui ont été affectées et on a mis en place des barrières pour ne pas que la production de ces zones-là sortent. Toutes les autres zones ont des produits à consommer sans hésitation. Ce que vous retrouvez sur le marché, il n'y a pas d'hésitation. Vous pouvez consommer parce qu'il y a un contrôle en amont avant d'être mis sur le marché. (...) Mais maintenant nous pouvons dire à 90% il y a la grippe. Mais officiellement, on ne peut pas déclarer parce que le protocole international exige qu'un laboratoire de référence confirme la chose avant de déclarer officiellement. Donc les tests ont été effectués et les échantillons acheminés vers le laboratoire de référence, on attend le résultat officiel de ce laboratoire là pour se prononcer officiellement sur la question », rassure

Nagnalen Barry.

Dans la même communication, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a expliqué les actions qui ont été déjà menées sur le terrain par ses services, avant de livrer les mesures qui sont en cours d'être prises : « En attendant nous avons décidé de prendre les mesures comme si c'était déjà officiel pour éviter la propagation. Il y a trois équipes sur le terrain. On est en communication avec les acteurs. C'est moi-même qui ai demandé de créer une plateforme sur laquelle, existent moi-même, toutes mes équipes et tous les grands producteurs de volailles en Guinée. Nous échangeons nuit au jour sur ça. (...) Par rapport aux personnes qui ont perdu tout le contenu de leurs fermes qu'elles soient rassurées que le CNRD ne peut pas les oublier. On ne connaît pas encore l'étendue de tout ce qui va se passer. C'est en fonction de l'étendue, des moyens dont dispose l'État qu'on pourra dire avec certitude ce qu'on va faire pour la population », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Dalein s'adresse à ses militants

« On a fait beaucoup de sacrifices de sang,... mais parfois c'est nécessaire »

Après l'Europe (France et Italie), l'Arabie Saoudite, le Sénégal, le président de l'UFDG est désormais en Gambie un pays frontalier de la Guinée. Depuis Banjul, Cellou Dalein Diallo s'est adressé aux militants de son parti, ce mercredi 25 mai 2022, dans une salle archi-comble. Après que son domicile de Dixinn-Port ait été démoli, sa maison de Labé, le siège de son parti à Mamou et sa plantation de Coyah soient identifiés comme domaines de l'Etat, Cellou Dalein Diallo se dit déterminé à poursuivre le combat. Celui d'instaurer la démocratie et l'Etat de droit en Guinée.



D'entrée de jeu, le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) estime qu'il y a eu beaucoup de sacrifice de sang. C'est pourquoi, selon lui, il faut continuer le « combat » afin que la Guinée sorte de cette « dictature ». « Avant moi, d'autres ont perdu la vie. On a démoli des maisons qui sont des propriétés pleines à des citoyens. On a décimé du bétail. On a emprisonné, on a chassé. Je ne suis pas supérieur à tous ces gens-là. Certains, leurs vies ont été abrégées, leurs maisons ont été détruites, leurs bétails ont été décimés parce qu'ils étaient avec Cellou Dalein. Si on m'enlève ma maison, je dis que c'est terminé, je ne me bats plus. Et les autres qui ont perdu la vie ? La vie est plus chère. Il y a des gens qui ont

perdu des enfants et qui continuent de lutter parce qu'ils savent qu'ils luttent pour le pays, pour le droit, pour la liberté, pour la démocratie, pour l'égalité des citoyens. Si moi, parce qu'on m'a enlevé 2 200 m², si je dis que je suis fatigué, c'est que je ne suis pas digne de votre confiance. Et c'est pourquoi, je vais vous dire, il faut que vous soyez mobilisés. Il faut qu'on soit prêt à continuer le combat. On a fait beaucoup de sacrifices, parfois beaucoup de concessions. Oui, c'est parfois nécessaire. Mais il faut qu'on continue. Il faut que la Guinée sorte de la dictature », a-t-il laissé entendre.

Selon Cellou Dalein Diallo, les Guinéens aspireraient un changement après la chute d'Alpha Condé le 05 septembre 2021. Que les

Guinéens se retrouvent dans un cadre plus convivial y compris avec les militaires qui ont pris le pouvoir pour essayer de discuter « calmement, sereinement, en tant que frères, pour décider des termes de la transition jusqu'à quand et qu'est-ce qu'il faut faire pour que le droit du peuple de choisir ses dirigeants soit assuré ». « (...) Donc aujourd'hui, il y a des divergences. Nous avons demandé qu'il y ait un dialogue. Nous avons demandé d'accepter que la CEDEAO désigne un facilitateur, mais vous savez les Guinéens ne se font pas confiance. Il y a une crise de confiance profonde. S'il n'y a personne à nos côtés pour nous aider, qui rappelle ce qui a marché ailleurs et nous demande d'accepter ça. Il n'y a pas de confiance entre nous mais nous voulons que ça marche et qu'on s'entende mais pour cela, il faut qu'on ait un facilitateur parce que la crise de confiance est profonde, malheureusement. Mais, ce n'est pas moi qui l'ai créé. Même lorsqu'on avait des dialogues avec Alpha, c'est grâce aux partenaires techniques et financiers qu'on trouvait des consensus même s'il ne respectait pas les engagements. Mais très souvent, ils ont pu rapprocher les puzzles (...), il ne s'agit pas d'inventer la roue », a-t-il fait savoir.

Amadou Tidiane Diallo

Guinée

« Si on m'enlève ma maison, je dis c'est terminé,... »?

S'interroge Dalein

Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG ne compte pas arrêter son combat politique malgré la destruction de sa maison à Dixinn (Conakry), celle de Labé cochée et sa plantation de Coyah saisie. Il a fait savoir cette position lors d'une rencontre qu'il a eue avec ses militants vivant en Gambie.



« On m'a enlevé ma maison que j'ai achetée en toute transparence et toute légalité. On l'a réduite en poussière alors que la justice n'a pas fini de statuer. Vous vous êtes posés des questions est-ce que ça n'a pas découragé le président Cellou Dalein ? Non pas du tout. Avant moi, d'autres ont perdu la vie, on a démoli des maisons qui sont des propriétés pleines à des citoyens, on a décimé du bétail, on a emprisonné, on a chassé. Je ne suis pas supérieur à tous ces gens-là. Certains, leurs vies ont été abrégées, leurs maisons détruites, leurs bétails abîmés parce qu'ils sont avec Cellou Dalein. Si on m'enlève ma maison, je dis c'est terminé je ne me bats plus et les autres qui ont perdu la vie ? La vie qui est plus chère. Il y a des gens qui ont perdu leurs enfants et qui continuent à lutter parce qu'ils savent qu'ils luttent pour le pays, pour le droit, pour la liberté, pour la démocratie, pour l'égalité des citoyens. Si moi, parce qu'on m'a enlevé 2 200m², je dis, je suis fatigué c'est que je ne suis pas digne de votre confiance », a déclaré Cellou Dalein Diallo, sous un tonnerre d'applaudissement.

Et d'ajouter : « c'est pourquoi, je vais vous dire, il faut que vous soyez mobi-

lisés, je suis déterminé plus encore, plus hier pour combattre l'injustice, à me battre pour la démocratie et l'état de droit dans notre pays. Mais il faut que vous aussi vous soyez prêts. En tout cas moi la maison, ils ont coché la maison de Labé, ils ont réduit la maison de Conakry en poussière, j'avais une petite plantation à Coyah, ils ont dit que c'est pour l'Etat, ça ne me dérange pas. Ce que je veux pour la Guinée, je ne me bats pas pour moi je veux que tous les fils de Guinée soit des frères. Je veux qu'il y ait la paix du cœur en Guinée, qu'il y ait la justice, la démocratie et qu'on restitue au peuple de Guinée, le droit de choisir ses dirigeants au niveau local, au niveau des communes, au niveau législatif. C'est ça que la constitution a dit. C'est ça qui se passe dans les pays de démocratie. »

Enfin, « je voulais vous assurer que mon moral est bon, ma détermination est encore la même. La Guinée je l'aime, je l'aime dans sa diversité. Je veux rassembler les Guinéens, les réconcilier et promouvoir le développement. Je sais le faire, j'en ai la volonté, je suis croyant, Dieu le sait », a-t-il rassuré.

guinee7.com

Séjour prolongé du président de l'UFR à l'étranger

«Sidya Touré n'a pas peur», dicit Ousmane Tolo

Soumah

Dans un entretien accordé à notre reporter, le vendredi 20 mai 2020, le président du Conseil national de la jeunesse de l'Union des forces républicaines (UFR) signe et persiste si un cadre de dialogue n'est pas ouvert, son parti va demander à ses militants de descendre dans la rue pour exiger le dialogue. Par ailleurs Ousmane Tolo apporte une précision sur le séjour prolongé de Sidya Touré loin du pays.

Bonjour Ousmane Tolo Soumah ! A quand le retour de votre président Sidya Touré en Guinée ?

Le retour de Sidya Touré sera bientôt, vous n'êtes pas sans savoir qu'il a quitté ce pays il y a un temps et c'était par rapport à son agenda. Premièrement, c'était par rapport à sa situation sanitaire, il a une main qui est fracturée, à chaque moment il faut qu'il aille en Côte d'Ivoire ou en Europe pour faire la visite. Deuxièmement, il faudrait qu'il aille rencontrer nos structures qui sont à l'extérieur parce que nous sommes sur une phase de redynamisation de nos structures à l'extérieur, donc il doit assister à ces rencontres aussi. Soyez sûre de son retour, c'est pour bientôt.

Mais cet argument est balayé par d'autres politiques, Sidya Touré a peur de revenir en Guinée parce que tout simplement il peut être épinglé par la CRIEF ?

Il peut être épinglé par la CRIEF s'il se reproche de quelque chose. Jusqu'à nos jours, je crois bien la liste qu'on a vue sur les toiles, le nom de Sidya Touré ne figure nulle part, donc c'est un faux débat.

Il n'a pas peur ?

Non ! Le président Sidya Touré n'a pas peur, loin s'en faut il n'est pas mêlé dans ces situations de malversations.

Des voies se lèvent pour parler de trahison, après la participation du RPG à la réunion du G58. Quelle est votre réponse ?

La situation du RPG et l'UFR ne date pas d'aujourd'hui, je vais vous faire un petit rétrospectif. Nous avons mené beaucoup de manifestations dans les années 2006-2007 avec le RPG. Donc, le RPG était

avec nous dans cette situation. Si aujourd'hui, on voit que ça ne va pas entre le CNRD et le RPG, pourquoi ne pas venir, pas pour faire une alliance mais un rapprochement pour qu'on mène le combat ensemble. Le CNRD est en train de répéter les mêmes erreurs...

Vous demandez à vos militants de rester mobiliser, pendant ce temps le CNRD interdit toute manifestation politique sur la voie publique. Qu'allez-vous faire ? Vous allez défier les autorités ?

La junte est en train de prendre des décisions unilatérales. La junte est en train de violer la charte ; dans son article 77 et autres articles. Nous sommes en train de voir l'exclusion des forces vives dans des décisions. Voilà tout cela...

Oui ou non, vous allez défier les autorités ?

Si toutefois l'autorisation de manifester est écrite dans la loi, personne, aucune instance, aucune institution ne peut nous interdire de manifester. Nous allons manifester sans problème parce que c'est un droit constitutionnel.

Par rapport à la durée de la transition. Est-ce que vous êtes rassurés ?

Nous ne voyons pas de visibilité. Pendant 9 mois, rien n'est mis en place...

Il y a le gouvernement, il y a la CRIEF, il y a le CNT, vous pensez que rien n'est fait ?

Rien n'est fait parce que le CNT est à la solde du CNRD. Vous parlez de CRIEF, oui, la CRIEF, ce n'est pas une décision du CNRD mais plutôt c'était une proposition à nous qui au niveau de nos coalitions avions décidé de mettre en place la CRIEF, afin de mettre des tribunaux qui doivent

juger les crimes de sang, c'était notre proposition. Nous ne pouvons pas être contre la mise en place de ces instances. Mais ce qu'il faut retenir, nous ne voyons pas de visibilité par rapport à cette transition, c'est pourquoi on se lève. S'il y avait de la visibilité, on n'allait pas se lever. Si toutefois le CNRD ne revient pas sur ses décisions, nous allons manifester sans problème.

Alpha Amadou Diallo



Renversé par un coup d'Etat le 5 septembre 2021

Alpha Condé «déçu du comportement de certains cadres»



Fraîchement sortie de la Guinée pour des soins médicaux en Turquie, l'ex-président Alpha Condé ne veut pas parler de la politique. Débarqué à la tête du pays par un coup d'État, le 05 septembre 2021, le leader du RPG arc-en-ciel vivait sous résidence surveillée. Mais cette fois-ci, il semble

parti pour un bon moment puisqu'il n'était accompagné par aucun membre du groupement des forces spéciales (GFS) contrairement à son premier voyage vers les Emirats Arabes Unis.

Dans un entretien téléphonique qu'il a accordé à la rédaction de l'hebdomadaire Jeune Afrique (JA), ce

lundi 23 mai 2022, le Pr Alpha Condé indique qu'il s'occupe pour le moment de sa santé que de parler politique. Par la même occasion, l'homme de 84 ans dit être déçu du comportement de certains cadres guinéens. Ce qui veut dire que les responsables de son parti ne sont forcément pas épargnés.

«Pour l'heure, je me préoccupe de ma santé. Je ne souhaite pas parler de politique pour de multiples raisons, entre autres le comportement de certains cadres qui m'ont profondément déçu. Ce sont des Guinéens qui n'aiment pas la Guinée», a-t-il regretté.

Par ailleurs, nos confrères révèlent qu'Alpha Condé a subi une double opération entre janvier et avril à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis lorsqu'il était encore parti pour des soins.

Amadou Tidiane Diallo

Alliance entre RPG et UFDG

« C'est de la baliverne », dicit Abdoulaye Bah

Une délégation de l'UFDG est en mission à l'intérieur depuis trois jours pour dit-on galvaniser ses militants sur le terrain en vue des manifestations politiques dans les jours à venir pour contraindre le CNRD. Joint au téléphone par FIM Fm, le lundi 23 mai 2022, Abdoulaye Bah, Conseiller de Cellou Dalein Diallo rappelle que le CNRD est illégitime au pouvoir et que personne n'a le droit d'interdire une manifestation politique dans ce pays. Interrogé sur la supposé union entre le RPG et l'UFDG, qui suscite un tollé dans la Cité, l'ex président de la délégation spéciale de Kindia justifie en ces termes : « Le RPG a rejoint le groupe de 58 partis politiques pour pouvoir défendre notre position politique vis-à-vis de la transition. Donc c'est son droit... ».

Bonjour M. Bah ! Vous étiez devant vos militants hier dimanche (22 mai) dans l'après-midi à Mamou. Donc vous êtes en tourné de sensibilisation de vos militants dans les différentes régions du Pays ?

Nous sensibilisons les militants, les cadres, les structures parce que nous remarquons que le CNRD ne veut pas jouer franc jeu. Par conséquent, il faut qu'ils soient préparés lorsque les consignes de manifestations seront données.

Pendant ce temps la junte a interdit toute sorte de manifestation sur la voie publique. Comment allez-vous faire alors ?

Il y aura une manifestation, c'est très simple. Déjà une commission a été mise en place composée de la société civile et des partis politiques pour pouvoir réfléchir sur l'organisation des manifestations. La seule arme pour la classe politique ou la société civile guinéenne, c'est des manifestations pacifiques sur les voies publiques. Et personne ne peut empêcher un Guinéen de manifester dans notre pays.

Vous allez défier les militaires ?

Je vous dis dans ce pays-là, personne n'a le monopole du droit pour interdire à un autre Guinéen de ne pas manifester dans notre pays. C'est très simple, personne n'a ce droit-là. Alpha Condé l'avait fait, on a manifesté,

il a tué des gens, la justice aujourd'hui est derrière lui. Donc ne vous trompez pas, le CNRD n'est même pas légitime. Ils ont abusé de la confiance guinéenne. Et ça, ça ne marche pas. C'est un pouvoir illégitime, c'est le peuple en démocratie qui donne le pouvoir au citoyen élu par les urnes, c'est ça l'affaire...

Au moment où vous êtes à l'intérieur du pays pour galvaniser vos militants, le gouvernement est aussi à l'intérieur du pays, le président de la transition a délocalisé les 4 prochaines sessions ordinaires du conseil des ministres dans les capitales régionales. Vous approuvez cette stratégie ?

C'est une confusion, vous savez quand vous ne savez pas ce que vous faites, vous cherchez. Si réellement ils veulent travailler, ils n'ont qu'à organiser le processus de transition avec les Guinéens et éviter les accrochages parce que ce pays nous appartient. Ce pays n'appartient pas à un quelconque groupe. Le CNRD est une institution, même l'institution au sein de laquelle il appartient, appartient aux Guinéens en l'occurrence les SDS, c'est des secouristes parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire pour pouvoir gérer la transition qui va aboutir par l'organisation des élections politiques, lo-

cales et nationales afin que les Guinéens choisissent librement leurs gouvernants et que les fonctions politiques soient meublées.

L'union entre l'UFDG et le RPG est sur toutes les lèvres, il y a des militants qui parlent de trahison. Vous, quelle est votre position ?

C'est justement la mauvaise foi. Qui a vu un cadre du RPG ou un cadre de l'UFDG ou le président Cellou ou quelqu'un du RPG signé un acte d'alliance ou d'accord ou de coopération ? Ça, c'est de la baliverne, c'est la désinformation. Il faut que les gens s'occupent de l'essentiel. Il n'y a pas une collaboration entre l'UFDG et le RPG. Le RPG a rejoint le groupe de 58 partis politiques pour pouvoir défendre notre position politique vis-à-vis de la transition. Donc c'est son droit. L'association, elle est informelle, elle n'est pas formelle, donc ceux qui parlent d'alliance ou de relation, ils n'ont qu'à nous exhiber un document signé par le RPG et l'UFDG. Il ne faut pas qu'on fasse avaler de l'air spolié.

Alors à quand la fin de cette tournée ?

La tournée se poursuit. Le plus important, nous rencontrons un éco extraordinaire en vue de continuer la lutte de l'instauration de la démocratie en Guinée.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo



Après 100 jours d'existence

Le CNT « amorcera l'écriture de la nouvelle Constitution... »

Le Conseil national de transition (CNT) un des organes de la transition guinéenne a 100 jours d'existence. Ce mercredi Dr Dansa Kourouma, le président a dressé un bilan rose des activités de son institution. Il cite entre autres l'adoption du règlement intérieur, l'envoi des conseillers à l'intérieur du pays pour consulter la population à la base mais aussi la fixation de la durée de la transition.

Dans son discours également Dansa Kourouma, a annoncé qu'à la « lumière des recommandations des missions des conseillers nationaux et des contributions adressées au CNT par des citoyens, l'institution amorcera l'écriture de la nouvelle Constitution dans les prochaines semaines ».

A propos des perspectives du CNT, Dansa Kourouma affirme que pour la construction du siège du parlement guinéen de « futures négociations entre la République populaire de Chine et la Guinée, ouvrent de nouvelles espérances pour le démarrage effectif de la construction du siège du parlement guinéen, sur le site directionnel de Koloma. Il nous tient particulièrement à cœur ».



« Dans le cadre de la mise en œuvre du chronogramme de la transition et conformément à ses missions, notre institution a entamé un processus de planification stratégique qui sera assorti d'un plan d'actions opérationnel de la commission. Dans le cadre du suivi de l'action gouvernementale, le CNT a déjà saisi le premier ministre chef du gouvernement, afin de présenter aux conseillers nationaux, la feuille de route du gouvernement de la transition ; le CNT se prépare à recevoir le gouvernement pour la tenue très prochaine du débat d'orientation budgétaire avant l'examen et l'adoption de la loi des finances rectificative », a-t-il annoncé.

Bhoye Barry

Labé

Un présumé arnaqueur "Golden Boy" déguisé en marabout échappe de justesse à une vindicte populaire

Dans le district de Hindé-centre, sous-préfecture de Hafia, préfecture de Labé, c'est un réseau d'arnaqueurs déguisés en marabouts qui a été démantelé ce week-end, précisément le dimanche 22 mai 2022 par les citoyens. Ces présumés malfaiteurs, au nombre de deux, ont été pris la main dans le sac au moment où ils s'apprêtaient à s'emparer de la moto et d'un sac contenant de l'argent de leur victime complétement hypnotisée. Pris à partie par les citoyens de la localité, l'un d'entre eux a pris la fuite, mais le second, du nom

d'Aboubacar Camara, originaire de Dabola, a été mis aux arrêts, nous confie le président du district de Hindé.

« Ils étaient au nombre de deux bandits, qui se faisaient passer pour des marabouts. Celui qui a été arrêté dit se nommer Aboubacar Camara, il est de Dabola, mais il est logé dans le quartier Konkola, au centre-ville. Mais le second, on ignore son identité puisqu'il avait pris la fuite. Tout est parti lorsqu'ils ont voulu arnaquer un jeune en provenance de Timbi-Madina en partance pour le centre-ville de Labé,

du nom de Bailo, qui détenait un sac contenant de l'argent, un téléphone, et une moto, dans notre district à Hindé. Les arnaqueurs étaient également sur une moto. Ils (arnaqueurs ndlr) avaient retiré son sac contenant de l'argent et son téléphone. Heureusement, entre-temps un autre citoyen à bord d'une moto est venu les trouver en pleine action, lorsqu'il a intervenu, l'un des arnaqueurs s'est faufilé et a disparu. Le nommé Aboubacar Camara a pris sa moto et s'est dirigé vers le centre-ville. La victime et celui qui lui est venu au secours ont informé les

citoyens du village en donnant des indices sur sa moto. Donc des barrages ont été érigés devant. Dès qu'il est venu dans notre zone, nous l'avons arrêté. Il a reconnu être un arnaqueur. D'après lui, il est logé dans le quartier Konkola, c'est là-bas qu'il quitte, à bord de sa moto de marque KTM, pour venir à Hafia faire sa sale besogne. S'il repère une personne seule, il vient vers elle, et lui dit qu'il est marabout. S'il arrive à la convaincre il lui soutire tous ses biens », explique Thierno Alimou Diallo.

Très en colère, les citoyens de Hindé ont voulu brûler vif le présumé arnaqueur. Il a fallu l'intervention du président du district de Hindé pour les empêcher de commettre l'irréparable.

« Après son arrestation, plusieurs personnes se disant être ses victimes, se sont présentées à la police centrale et ont porté plainte contre lui. Mais lors de son arrestation, j'ai eu chaud, puisque les jeunes du village voulaient le brûler vif, certains avaient même apprêté des pneus et de l'essence, mais j'ai intervenu finalement, les jeunes ont accepté qu'on l'envoie à la police centrale. Nous demandons que justice soit rendue dans cette affaire », demande Thierno Alimou Diallo.

Rencontrée, AMD, se disant être l'une des victimes d'Aboubacar Camara, nous confie avoir été hypnotisée par l'incriminé, avant de lui soutirer plus de 2 millions gnf et un téléphone il y a quelques semaines à Konkola.

« Lorsque j'ai appris son arrestation, je suis allée porter plainte contre lui à la police centrale. Dès que je l'ai vu, je l'ai reconnu directement. Il m'a arnaqué à Konkola, dans la soirée, il y a plus d'une semaine. Lorsqu'il m'a hypnotisée, je n'avais rien avec moi, je suis allée à la maison prendre 2 millions 500 mille lui donner. En plus, je lui ai remis également mon téléphone. Lorsque je me suis retrou-

vée, c'était déjà trop tard », explique cette lycéenne sous anonymat.

Dans nos enquêtes, nous avons rencontré à Konkola une personne qui dit connaître très bien Aboubacar Camara. Selon cet informateur, le présumé arnaqueur est l'un des pionniers de ce genre de banditisme à Labé.

« Ce jeune est venu de Dabola avec plusieurs de ses amis entre 2007-2008. Son nom c'est Aboubacar Camara, connu sous le nom de Golden Boy. Au début, ils partaient arnaquer les gens au marché. Quelque temps après, ils ont initié plusieurs jeunes de Konkola et d'autres venus d'autres quartiers de la ville. Ils ont même commencé à voyager dans la sous-région pour arnaquer. Il y a deux ans, il a été arrêté pour la dernière fois. Lorsqu'il est sorti de prison, il est parti je ne sais où et cette fois-ci encore il est revenu. C'est les gens qui l'ont logé à Konkola que je condamne, puisque ces gens pareils ternissent l'image du quartier. C'est un récidiviste. Et je peux dire qu'il est doublement coupable. Lui et son groupe ont initié des jeunes, qui étudiaient, à cette pratique. Ces derniers ont abandonné les études, certains sont actuellement morts, tués dans des vindictes populaires, d'autres ont disparu et leurs familles n'ont plus de leurs nouvelles. En plus, il y a des gens qu'ils arnaquent. Donc que justice soit faite » demande également Ibrahima Samaké.

Ce mercredi 25 mai, sur instruction du procureur du TPI de Labé, Aboubacar Camara a été transféré à la maison centrale de Labé, après 3 jours d'enquêtes préliminaires à la police centrale.

Mediaguinee.com

L'indépendant
L'information
en toute
indépendance

Le Pm Béavogui aux jeunes

« Il y a des personnes à qui on a confié les maisons de l'Etat, et ils ont mis à leurs noms »

Le Premier Ministre guinéen Mohamed Béavogui a rencontré à N'zérékoré le 24 mai, à la maison des jeunes pour partager avec eux, les problèmes qu'ils rencontrent.

Le locataire du Palais de la Colombe a invité la couche juvénile à accepter de se former afin de se lancer dans l'entrepreneuriat, car selon lui, l'Etat ne pourra pas faire face à toutes leurs préoccupations

« Il faut qu'on vous forme. On vous prépare pour que vous deveniez des entrepreneurs. L'Etat n'est pas un employeur qui donne la richesse. Soyez courageux, devenez les entrepreneurs. Chez nous, on a tout mis à l'envers. Il faut se lever travailler et entreprendre. Devenez riches en travaillant pour vous vous-mêmes en travaillant dans le secteur privé, c'est là-bas qu'on s'enrichit. A la fonction publique, on est au service du peuple », indique le Pre-



mier ministre.

Dans sa communication, le chef du gouvernement de transition qui était entouré des autres ministres n'a pas

oculté la question liée à la récupération des domaines de l'Etat.

« Il y a certaines personnes à qui on a confié les maisons de l'Etat, et ils ont mis à leurs noms. On leur demande de quitter, c'est impossible. C'est vrai, ces gens-là ont reçu ces domaines parce qu'il y avait des fonctionnaires véreux qui leur ont fait payer des domaines qu'on doit pas donner et ça c'est injuste. Soyons clairs, ils seront rétablis dans leurs droits », annonce Mohamed Béavogui.

Amara Souza Soumaoro

100 jours du CNT

« Ils sont en train de jouer leur rôle conformément à leur mission » (Abdoulaye Kourouma)

Les 100 jours d'activités du Conseil National de la Transition (CNT) ont été célébrés par les conseillers le mercredi 25 mai 2022.



Sur le bilan de ses 100 premiers jours de l'institution, les avis restent partagés au sein de la classe politique guinéenne.

Pour le président du parti Rassemblement pour la Renaissance et le Développe-

ment (RRD), les jalons posés jusqu'à maintenant sont reluisants. Tout de même, il pense que les membres doivent défendre l'intérêt national. « Je pense qu'ils sont en train de jouer leur rôle conformément à leur mis-

sion. Tout n'est pas rose. Ce qu'il faut retenir, ils doivent savoir qu'aujourd'hui en tant qu'organisation qui représente l'assemblée nationale, ils doivent être pour le peuple de Guinée, pour la Guinée. Ils doivent jouer brièvement le rôle que la population leur a confié s'ils étaient officiellement élus, mais à partir du moment où ils ne sont pas élus, ils doivent savoir que c'est par confiance qu'ils sont là-bas aujourd'hui. Je leur demande de ne pas voter une loi qui n'est pas avantageuse pour notre pays ainsi que des accords. Je les encourage à se mettre au travail et à ne voir que la Guinée en face », a invité Abdoulaye Kourouma au micro de mosaiqueguinee.com mercredi 25 mai 2022

Mama Adama Sylla

Francis Haba sur les 100 jours du CNT

« Le CNT, dirigé par un promoteur du 3^{ème} mandat à un bilan négatif »

De l'avis de Francis Haba, le président du parti Union Guinéenne pour la Démocratie et du Développement (UGDD), le Conseil National de la Transition (CNT) n'a pas été à la hauteur pendant les 100 premiers jours de son existence.

Aux dires de ce politique, l'institution a failli à sa mission qui consiste à l'élaboration d'une nouvelle constitution pour un retour à l'ordre constitutionnel. C'est pourquoi, il estime que « le bilan après ces 100 premiers jours est négatif ».

« La mission du CNT est

normalement définie par la charte de la transition qui est notre loi suprême. Cette mission est de rédiger et de voter la nouvelle constitution pour le retour à l'ordre constitutionnel, de faire les lois, de contrôler l'action gouvernementale et de contribuer à la réconciliation nationale. Au lieu de cela, elle s'est rendue coupable de la violation de la charte en prenant une résolution qui valide la proposition du chronogramme flou de la transition du CNRD et son gouvernement. Ce qui a pour conséquence d'aggra-

ver la crise entre le CNRD et les forces vives de la nation et par ricochet rend complexe le processus de réconciliation promis par le Président Mamadi Doumbouya. Excepté le vote de son propre règlement intérieur, la fixation des rémunérations des Conseillers et leur organisation interne, le CNT dirigé par un promoteur de 3^{ème} mandat est devenu une caisse à résonance du CNRD et un propre à résoudre pour cette transition au lieu d'en être une solution. On peut dire sans risque de se tromper,

Suspicion de Grippe aviaire à Coyah et Forécariah

« Ce n'est pas seulement dans ces préfectures »

(M'bany Sidibé)

Depuis plusieurs jours en Guinée, des informations faisant état d'une forte suspicion de la grippe aviaire touchant des fermes avicoles dans les préfectures de Coyah et Forécariah inquiètent fermiers et consommateurs.

Interrogé par la rédaction de mosaiqueguinee.com, le président de l'union pour la défense des consommateurs de Guinée révèle également l'existence de cette maladie dans d'autres localités du pays.

M'Bany Sidibé, déplore le manque communication au niveau des autorités et estime que l'allure où vont les choses, les dispositions nécessaires doivent être prises.

« Ce n'est pas seulement



en basse Guinée, nous avons été interpellés dans certaines sous-préfectures de la forêt, mais comme on n'a pas eu encore des analyses des autorités surtout du ministère de l'élevage. Nous, nous sommes en train de rentrer en contact avec les services compétents pour comprendre réellement comment on peut qualifier cette maladie, est-ce que réellement la Guinée est qualifiée d'actrice de cette maladie. Nous sommes très déçus du fait que le gouvernement tout entier n'est pas en train de faire une grande communication. C'est une occasion pour moi d'interpeller le ministère du commerce également celui de l'élevage et de la santé, chacun en ce qui le concerne, doivent nous édifier là-dessus afin que tous les consommateurs puissent prendre les précautions dans ce sens. Vous savez que la viande de poulet est beaucoup sollicitée chez nous surtout importée, mais très malheureusement on ne peut dire aux gens de ne pas en consommer lorsqu'on n'a pas les résultats en main et que le gouvernement n'arrive pas à déclarer la maladie », a-t-il révélé au cours d'un échange téléphonique ce mercredi 25 mai 2022.



le bilan après ces 100 premiers jours est négatif. Si non, la nouvelle constitution serait déjà votée », a-t-il martelé au cours d'un entretien avec mosaiqueguinee.com

Mama Adama Sylla

[Mosaiqueguinee.com](http://mosaiqueguinee.com)

Contribution Témoignage d'un journaliste étranger sur le Parti Communiste Chinois (PCC)

En 2019, grâce à l'Ambassade de la République Populaire de Chine en Guinée, j'ai bénéficié du programme China AfricaPress Center (CAPC) avec d'autres collègues du continent. Une grande opportunité pour moi de connaître ce vaste pays aux cultures millénaires et de mieux m'imprégner des réalités chinoises loin des stéréotypes généralement collés à la Chine par les pays de l'Occident. Ce voyage au pays des dragons a été pour moi une riche expérience personnelle et individuelle dans ma vie de journaliste.

Ainsi, une fois arrivé à Pékin (Beijing), cette agglomération où vivent des dizaines de millions d'âmes venues de partout dans le monde, j'ai réalisé que je ne savais rien de l'organisation et de la discipline qui caractérisent ce pays stigmatisé par ses ennemis. Entre la Chine que j'en avais entendu parler et celle que j'ai découverte, la différence est océanique.

Ceci n'est rien d'autre que les résultats du travail de fourmi quotidien que le Parti Communiste Chinois (PCC) a su inculquer à son peuple avec à sa tête le très visionnaire président, Xi Jinping, qui, depuis son arrivée à la tête de ce pays, continue à inculquer des valeurs de travail et de discipline à son peuple.

Le PCC, m'impressionne...

S'il y a bien une chose qui impressionne un étranger vivant en Chine, c'est bien d'abord la discipline du peuple chinois. Ainsi, j'ai eu une chance de participer en 2019 à l'Assemblée Nationale Populaire (APN). A cet effet, j'ai observé avec beaucoup d'attention l'organisation de ce grand événement qui regroupe tout le gotha du PCC et des milliers de députés venus de partout de la Grande Chine. A partir de là, je me suis rendu compte de certaines vérités qu'on ne disait pas de la Chine. Cet immense pays aux valeurs cardinales n'avait rien à envier aux Etats dits démocratiques et civilisés tant il est structuré, organisé et discipliné.

Sous les auspices du Parti Communiste Chinois (PCC), l'APN est organisée et des milliers de personnes sont invitées à travers le monde puisque c'est l'occasion pour la Chine de définir sa politique économique et sociale. Ainsi, pendant celle de 2019, la Chine avait fait des grandes annonces sur les investissements étrangers voulant évoluer dans le pays. Ce fut également une occasion pour les dirigeants chinois de parler de leur politique de construction d'une «société de moyenne aisance». Pour un journaliste étranger qui assiste pour la première fois à une APN, c'est un fait frappant et inédit.

C'est l'occasion pour les dirigeants du PCC de définir des politiques locales pour l'émergence d'une société chinoise fondée sur des valeurs humaines respectueuses des coutumes et us chinoises afin de consolider l'unité du pays. C'est l'essence même de l'esprit du Parti Communiste Chinois créé en 1921 à Shanghai.

Le PCC, un appareil politique au service du développement de la Chine

Caractérisé par une stabilité politique et sociale, le Parti Communiste Chinois mène depuis un certain nombre d'années une politique intérieure ambitieuse. Ce parti est devenu aujourd'hui un outil de référence dans la gouvernance et qui force l'admiration à travers le monde. Il a marqué un jalon important dans l'histoire et l'émancipation de la nation chinoise. A la tête du pays depuis 1949, le PCC, de par ses membres, est le deuxième plus grand parti au monde avec près de 100 millions d'adhérents.

Avec cette adhésion massive à la politique du PCC par les Chinois, la Chine est devenue une force tranquille qui fait la fierté du continent asiatique. Puisque de

la Chine émerge une forte stabilité économique dont les effets sont ressentis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



C'est pour cela que de nombreux d'observateurs affirment que le PCC lui a permis de traverser toutes les étapes d'un pays comme la Chine, de 1949 à celle de nos jours, avec une transformation qualitative de la société en une société dynamique et travailleuse. On le sait bien que la vocation du PCC est d'apporter le bien-être et la prospérité au peuple chinois qui, au fil des années, a su s'adapter et marquer l'histoire de ce pays, devenu aujourd'hui l'un des dragons de l'Asie et l'une des puissances économiques les plus performantes au monde.

D'ailleurs, le PCC pense aussi au-delà des frontières nationales à travers sa politique Belt and ROAD (Ceinture et Route). Faut-il le préciser, cette politique consiste à transcender la distance entre la Chine et le reste du monde, à réaliser des infrastructures afin de favoriser une coopération gagnant-gagnant. Car, le manque d'infrastructures entrave le développement de nombreux pays.

Outre cela, à travers le PCC, la Chine a choisi le chemin de la bonne gouvernance et fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille afin de bâtir une société fondée sur la discipline, le travail, l'amour de son prochain et l'entraide sociale. Et ce, malgré les oppositions, la diffamation, les mensonges et le dénigrement orchestrés à

partir de l'extérieur. Le PCC a su s'adapter dans le temps et dans l'espace avec une politique interne et de développement socio-économique sans précédent au cours de ces dernières décennies. Avec une forte croissance économique dépassant la plupart des Etats développés.

Le PCC est à la fois, la force et la politique de la vision de la Chine tant à l'intérieur où les Chinois ont une forte admiration de leur parti qu'à l'extérieur où désormais, des Etats se demandent s'il ne faut pas adapter ce système à parti unique qui prône une politique appelée «le socialisme à la chinoise».

Aujourd'hui, c'est sans doute, à travers le PCC, le pays de Xi Jinping a réussi à accélérer la création d'une nouvelle dynamique de développement où le circuit domestique est le pilier principal. Ceci n'est plus à expliquer au regard de la politique de «moyenne aisance» prônée par les gouvernants qui a sorti des dizaines de millions de Chinois dans la pauvreté endémique et aussi le triomphe du socialisme à la chinoise de la nouvelle ÈRE. Ce qui mène la Chine tout droit vers la lutte sans relâche pour réaliser le rêve chinois du grand renouveau de la nation.

Le PCC dispose d'un maillage dans le tout le pays

Comme mentionné ci-haut, le PCC est sans doute l'un des plus grands partis politiques au monde -au regard de ses membres. Mais ce qui reste surtout marquant du PCC, c'est son organisation interne avec des structures ayant un maillage dans tout le pays et dans une discipline sans égal.

Cette force, le PCC la puise dans l'esprit des Chinois qui ont une forte admiration pour leurs dirigeants en général et pour leur pays en particulier. C'est autant dire qu'il ne suffit pas d'avoir assez de partis dans un pays pour se développer, mais il

faut avoir un parti organisé pour aller loin afin d'atteindre les objectifs à court, moyen et long termes. D'où la nécessité pour les États de construire des partis basés sur du solide, avoir une vision commune qui consiste à promouvoir une politique socio-économique viable, et à promouvoir l'unité et la cohésion de la nation. Ainsi, le monde sera en paix et les citoyens vivront mieux.

Le PCC face aux défis internes

Certes, chaque pays a des défis à relever surtout un pays comme la Chine où la population est estimée plus d'un milliard et demi d'individus, faisant d'elle le plus grand pays au monde en termes de démographie. Ce qui constitue à la fois un défi mais aussi une opportunité pour le PCC. Le défi consiste à identifier les besoins de toute cette population et les satisfaire pour son bonheur.

Cependant, si la Chine a des défis, sa population constitue également une opportunité pour le pays. En ce sens, qu'elle fournit un marché important dans le cadre de la consommation des produits nationaux. Ce qui est d'autant plus important qu'elle est à la fois comme on le dit souvent «l'atelier et le marché du monde».

En conclusion, pour moi, journaliste étranger, le PCC est un modèle qui inspire le sérieux, l'abnégation et l'amour de la patrie. Il est également un exemple de discipline, d'organisation et de conception de politiques publiques favorables au développement économique et citoyen. A mon avis, le PCC devait inspirer la plupart des Etats du monde pour sa politique de lutte contre la pauvreté puisque son esprit est de construire une société mondiale juste et équitable. D'ailleurs, grâce à ses politiques, de nombreux Etats africains ont bénéficié des infrastructures ferroviaires, portuaires, routières, aéroportuaires, énergétiques, etc.

Amadou Kendessa Diallo

Contribution

Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ! » » (Rousseau, Discours sur l'origine de l'inégalité, 1755).^[1]

INTRODUCTION

Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ? Qui en sont les premiers occupants et qui en sont les derniers ? Ceux qui habitent la Guinée en 2022, d'où viennent-ils ?

Par où sont-ils passés ? Quel groupe ethnique a fait quoi, avec quel groupe, contre quel autre groupe et dans quelles circonstances ? Ces interrogations sont les préoccupations de cet article.

Ces interrogations plongent leurs racines dans l'histoire du mouvement migratoire et de la mise en place des populations guinéennes ou tout simplement dans l'histoire de la Guinée. Puisqu'il s'agit de l'histoire, il est possible que certains disent que nous ne sommes pas la bonne personne pour traiter de ce sujet. En effet, n'étant pas historien^[2] de formation, certains pourraient s'offusquer que nous parlions à la place des spécialistes.

Nous savons qu'il existe en Guinée des historiens de très haut niveau ; ils sont à la fois de l'ancienne et de la nouvelle génération. Ces

historiens, nous le croyons fermement, ont la qualification requise et le savoir suffisant pour faire cet article à notre place.

Cependant, tout sociologue est un peu un historien. En tous cas, tout sociologue est obligé de faire de l'histoire, car les faits sociaux au centre de la recherche du sociologue ont un passé. Et cette réalité qu'étudie le sociologue est historique, c'est-à-dire qu'elle est datée et circonscrite dans un espace géographique et temporel. C'est autant dire que la sociologie et l'histoire se complètent sans se confondre. Cette complémentarité indéniable est suffisamment expliquée par G. SMETS (1929 : 89)^[3] qui disait que :

« La sociologie n'atteint au réel qu'à travers l'histoire, mais l'histoire n'explique le réel que grâce à la sociologie ».

Partant, on pourrait dire que le sociologue apporte à l'historien le cadre théorique sans lequel son étude n'est que narration, technique que le journaliste maîtrise mieux que lui. D'ailleurs, l'un des plus grands historiens américains, G. E. HOWARD^[4], affirmait, pour étayer cette complémentarité, que « l'histoire est la sociologie du passé et la sociologie l'histoire du présent ».

En fait, nous écrivons pour faire écrire. Nous écrivons dans l'espoir que notre ignorance, nos errements et nos égarements, que nous revendiquons et acceptons, vont amener les historiens à sortir de leur silence assourdissant et « historique » pour faire face aux dérives de la politique politique qui falsifie l'histoire de la Guinée et des Gui-

néens de nos jours. Peut-être qu'en écrivant et en nous trompant, les historiens qui sont les mieux placés pour nous entendre et comprendre notre cri de cœur, vont rompre leur silence, leur mutisme et leur indifférence face à leur devoir, leur mission et leurs responsabilités.

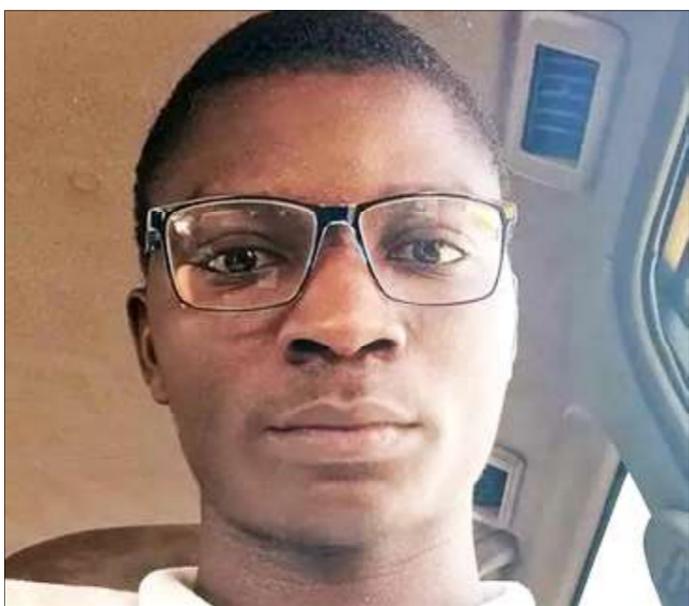
Dans cet article, il y aura des trous et des inexactitudes. Les uns et les autres découvriront notre ignorance et la faiblesse de notre documentation sur certains groupes ethniques et sur certains aspects. Et comme disait Amadou Ham Pâté BAH, dont nous sommes un disciple livresque :

« Je ne cherche pas à avoir raison, plutôt je cherche à ce que nos raisons et nos diverses vérités édifiant

(Suite à la page 11)

Opinion

Non à l'interdiction des voiles pendant les examens !



La question du port du voile est d'actualité, particulièrement à la période des examens nationaux. Elle reste très controversée dans son interdiction et provoque souvent des discussions passionnées et des oppositions tranchées.

Tout d'abord, Je rappelle que la stigmatisation et l'exclusion n'ont jamais libéré

personne.

La priorité est de soutenir les femmes dans leurs choix et de promouvoir l'égalité dans les faits. Ceci se concrétise, notamment, en donnant à tou.te.s les mêmes chances d'accéder à une éducation de qualité.

En matière d'éducation, l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer dans toutes les

décisions le concernant.

Instaurer une interdiction du port du voile me paraît, dans tous les cas, contrevenir à cet intérêt.

Il s'agit d'une pratique discriminante et excluant à l'encontre des filles voilées.

Cette interdiction n'est-il pas une atteinte à la liberté religieuse ?

La liberté de croyance et de conscience n'est-elle pas garantie en Guinée ?

En effet, Chaque élève doit pouvoir se sentir à sa place à l'école sans préjudice ni heurt à sa liberté de croyance.

La diversité culturelle et sociale est une réalité qui ne peut être niée et il est important que chaque élève puisse se sentir à sa place à l'école. Ainsi, le rôle que joue celle-ci dans la cohésion sociale est fondamental: c'est le lieu de l'apprentissage du vivre ensemble par excellence. C'est donc son devoir de transmettre

aux élèves des compétences pour agir dans un monde qui change. Pour ce faire, nous ne devons pas laisser l'islamophobie ambiante instaurer un traitement différencié entre les élèves.

En résumé, il me semble inacceptable d'instaurer un climat de différenciation à l'encontre de certaines jeunes filles à cause de leurs voiles, En les pointant du doigt de la sorte, c'est leur légitimité à être sur les bancs de l'école qui est remise en question.

L'école est le lieu central du vivre ensemble et doit rester une institution à visée intégrative promouvant l'apprentissage, l'autonomisation et l'émancipation de chacun.e, et non pas un lieu de marginalisation.

Puisque la liberté religieuse est une liberté fondamentale, comment peut-on interdire le voile pendant les examens ?

Cette interdiction n'est-il

pas en opposition avec la liberté de conscience ?

En effet, le voile n'empêche ni le bon déroulement des examens, ni les relations entre élèves, et surtout, ne porte atteinte à aucun des droits fondamentaux d'autrui.

Donc il serait préférable de trouver une autre solution que de renvoyer les voilées de leur centre d'examen ou les obligés à se dévoiler.

D'ailleurs, Dans quelles mesures celles-ci sont renvoyées ou obligés de se dévoiler pendant les examens, en sachant qu'elles ont passé toutes l'année scolaire avec leurs voiles ??

En dernier lieu, nous demandons humblement aux autorités concernées de prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter le choix de ces candidates voilées.

Diaby Moustapha Al-Djifinny

Contribution

Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

la vérité vraie ».

Nous souhaitons que nos lecteurs ne gardent qu'une seule chose de ce texte : **notre volonté de privilégier ce qui unit les Guinéens dans leur passé et aussi dans le présent**, car comme le disait Professeur Djibril Tamsir NIANE (1963 : 21) :

« Il faut prendre garde, parce que l'histoire reste très vivante encore et vous n'êtes pas sans savoir que des querelles qui remontent parfois au 13^{ème} et au 12^{ème} siècles peuvent resurgir avec une recrudescence inattendue ».

Cet article est donc une façon de faire taire les « scientifiques » de certaines radios privées de Conakry, les « insulteurs publics » et les « révisionnistes historiques » qui brisent, chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, ce qui reste de la Guinée : **notre pays**.

Je cherche à déconstruire le discours qui **falsifie pour humilier**, le discours qui **divise pour rabaisser**, le discours qui **incite à la haine et à la violence**. Il y a longtemps que j'ai appris, pour avoir duré sur les bancs de l'école, que **l'histoire d'une nation, celle enseignée et diffusée, est une « reconstruction » intelligente pour apaiser les passions et flatter le « vouloir vivre ensemble »**.

Face aux pyromanes de Guinée qui veulent **manger, se vêtir et se loger en mentant et en falsifiant** pour faire plaisir aux **égos de leur mentor**, j'ai pensé qu'il est temps que quelqu'un assume en puisant et rendant public une petite partie des travaux des historiens de Guinée (je ne nomme personne pour ne pas insulter ceux qui ne le seront pas) et les centaines de diplômés qui ont réalisé des mémoires sur les mouvements migratoires et la mise en place des populations guinéennes, malheureusement, rarement consultés de nos jours. C'est à tous ces devanciers que je voudrais rendre hommage^[5] en présentant, sans les dénaturer, leurs travaux non



publiés et souvent utilisés par les vendeuses pour emballer du « takoula » et du « malè gato » dans la cour des écoles publiques et privées et à leurs abords ou gardés dans les caves moisiées et obscures des bibliothèques publiques du pays.

1. A) LE PEUPEMENT DE LA GUINEE

Faire l'historique du peuplement de la République de Guinée est un exercice à la fois simple et complexe. Il est simple, car il est toujours possible de « répéter » les nombreux écrits réalisés sur certaines des populations de ce pays avec le risque de reproduire des vérités **connues**, parfois **reconstruites**, souvent **parcellaires** et forcément **tronquées**.

L'exercice est complexe, car il existe peu de documentation sur le peuplement de toutes les populations guinéennes et celle qui existe porte sur certains groupes, en particulier (*baga, soussou, Peul, kissi et malinké*) et est souvent des partis pris ethnologiques. Il est encore très difficile de faire de l'histoire en Afrique car cet exercice, comme le disait Boubacar BARRY (1975 : 12)^[6], « se heurte à des sérieuses difficultés, car entre légende et histoire, la frontière est souvent indécise ».

C'est avec ces précautions et ces limites que nous aborderons la question du peuplement. C'est dire, autant que possible, nous viserons à être exhaustif tout en évitant les stéréotypes et les clichés faciles d'écriture mais réducteurs de la réalité historique et sociologi-

que. Nous nous abstenons de présenter l'organisation sociale, les mœurs et les coutumes des différentes populations qui constituent la mosaïque humaine guinéenne. Cette question est suffisamment importante pour être diluée à l'intérieur du présent article.

S'il est difficile de dire

avec une date précise à quelle époque remonte l'arrivée des premières vagues de populations dans les différentes régions du territoire qui est aujourd'hui désigné par le nom de République de Guinée, la plupart des documents disponibles et utilisés par les historiens qui s'intéressent à la question des mouvements migratoires des populations situent le début de l'occupation de ce territoire

autour du moyen âge africain (approximativement entre le V^{ème} et le XVI^{ème} siècles). En fait, cette période, comme toutes ces périodes éloignées et mal documentées, est arbitraire et correspondrait davantage à la période à partir de laquelle il existerait des documents plus ou moins fiables et utilisables (souvent de sources arabes) dans le cadre des canaux scientifiques.

On sait, cependant, que

le dessèchement du Sahara et la chute de l'empire du Ghana (1076) ont eu pour conséquence une très grande mobilité des populations africaines de l'Ouest. Cette mobilité s'est poursuivie, et s'est prolongée avec la naissance et la disparition de tous les empires et Etats de la région (Mali au XIII^{ème} siècle, Songhaï au XV^{ème} siècle, Ségou au XVII^{ème} siècle, Foutah Djallon au XVIII^{ème} siècle, Macina au XIX^{ème} siècle, etc.) qui se sont succédé sur ce vaste espace qui va du désert à la lisière de la forêt en passant par la savane et les zones montagneuses du Foutah Djallon.

On sait aussi depuis les travaux de l'historien Djibril Tamsir NIANE^[7], qui s'est appuyé sur ceux de Maurice DELAFOSSE (1912)^[8], que :

« Les noirs ne sont pas autochtones, en cela toutes les traditions locales sont (Suite à la page 12)

Clermont

Mohamed Bayo ouvre la porte à un départ!

Maintenu au terme de la saison 2021-2022, pour le premier exercice de son histoire en Ligue 1, Clermont pourrait perdre son meilleur buteur lors du prochain Mercato estival. Il s'agit bien de l'attaquant Guinéen, Mohamed Bayo auteur d'une belle saison avec 14 buts en 33 matchs.



Un élément majeur de l'effectif de Clermont a ouvert la porte à un départ dans ces prochaines semaines. 17^e du classement avec 36 points pour la première saison de son histoire en Ligue 1, le club auvergnat prépare son mercato estival. Si la direction clermontoise compte faire un mercato fou afin de se main-

tenir pour la saison prochaine, un joueur majeur de l'équipe a annoncé la couleur sur ses intentions. Et pas n'importe lequel. Le 8^e meilleur buteur de la Ligue 1, interviewé, le mercredi 25 mai 2022, par RMC Sport, Mohamed Bayo vise un nouveau challenge en prévision de l'exercice 2022-2023. « J'ai envie de progresser. Je dois franchir une étape, et si ça doit passer par un départ, ce sera un départ. Après la saison que j'ai faite, j'ai envie de voir s'il y a un meilleur projet », a lancé l'attaquant international Guinéen.

Sous contrat jusqu'en juin 2024, le canonier de 23

ans aura effectivement brillé avec 14 buts en 33 matchs de championnat. Un bilan comptable qui permet à l'ancien pensionnaire de l'US Dunkerque de terminer à la huitième place du classement des meilleures réalisations de la Ligue 1. Avec de telles statistiques, la côte du natif de la cité auvergnate est montée en flèches et nul doute que ses prestations n'auront pas laissé indifférents plusieurs prétendants. Un transfert satisfera probablement les deux parties et permettrait à la direction clermontoise de récupérer une belle somme d'argent. Reste désormais à savoir si le propriétaire du club de Pascal Gastien accordera un bon de sortie à l'attaquant Guinéen.

Amadou Tidiane Diallo

Contribution

Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

unanimement et on connaît la tendance générale en Afrique Occidentale à faire venir les ancêtres de l'Est. » (1960 : 43).

Ce point de vue est aussi celui de la quasi-totalité des spécialistes de la question qui s'accordent à reconnaître que, pour l'essentiel, les populations de la Guinée sont originaires du Sahel et que ces populations sont arrivées sur le territoire guinéen par vagues successives au cours des siècles. La première conséquence de cette conclusion est simple : **nous sommes tous des « étrangers » à part égale dans les pays dans lesquels nous vivons présentement, les premiers comme les derniers arrivés.**

Cela dit et pour faciliter la lecture lourde et fastidieuse du présent article, nous allons, pour en aérer la lecture, le découper en de petits morceaux avec des titres que nous espérons significatifs.

1. LES COTIERS DE LA GUINÉE (MANDENYI, SOUSSOU, BAGA, NALOU, LANDOUMA, MIKHIFORE)

1. LES MANDENYI

Les Mandeniyi seraient les premiers occupants de la zone côtière de la Guinée. Cette affirmation est celle de Zainoul A. SANOUSSI (1969 : 25)^[1] qui défend dans son Mémoire de Fin d'Études Supérieures que : « *les traditions et les documents s'accordent pour dire que les 1^{ers} occupants de la zone comprise entre Dubréka, Conakry, Coyah et Forécariah seraient les Mandeniyi* ».

Les rares historiens qui se sont intéressés à la migration des Mandeniyi s'accordent sur deux choses. La première est de considérer qu'ils auraient occupé, selon CONTE, reprenant André ARCIN (1911 : 186)^[2], « *tout le versant Sud-Ouest du Foutah d'où ils furent en partie expulsés à la suite du refoulement général des Baga du Nord vers la mer* ». La seconde est de considérer que du Foutah Djalón, les Mandeniyi seraient descendus dans la région forestière (entre Faranah et Macenta) avant de migrer vers la côte

en traversant le territoire actuel de la Sierra Leone.

C'est probablement pour cette raison que Demba Conté (1979 : 21)^[3] a affirmé dans son Mémoire que : « *Forécariah a été habité par une population de souche Mandeyi dont le pays d'origine serait aux confins de Macenta et de Guékédou* ». Ce sont les mêmes propos que l'on retrouve dans les écrits d'André ARCIN (1909 : 14) « *les Mandeyi, tout comme les Baga, sont venus du Solina actuel* ». Dans tous les cas, en 2022, il y a plus de Mandeniyi en Sierra Leone qu'en Guinée. Ce qui atteste, on ne peut plus mieux, leur pérégrination dans la région Ouest africaine.

2. LES SOUSSOU

Ce que l'on désigne en français par le mot *Soussou* se désignent eux-mêmes Sosoé ou Sosé. Pour faire simple, on dira dans ce texte les « Soussou » pour les désigner. Mahawa BANGOURA (1972)^[4] relate qu'ils seraient venus du Mali après la victoire de Soundiata KEITA sur Soumangourou KANTE à la suite de la défaite de ce dernier à la bataille de Kirina en 1235. Pour BANGOURA (1972), du Mali, les Soussou auraient emprunté quatre voies :

- Le 1^{er} groupe aurait passé par *Sibi Menien* pour trouver asile dans l'actuelle Haute Guinée et au Foutah Djalón avant de rejoindre le littoral guinéen. Il semble que ceux qui ont séjourné au Foutah Djalón se seraient scindés en deux groupes : le premier aurait longé le bassin du Konkouré pour occuper le *Kabitaye*, le *Labaya* et le *Bramaya* et le second aurait longé le cours des scories, se serait emparé du *Benna* et de *Tamisso* avec les Mandeyi avant de s'installer dans le *Kemalaye*, le *Kissi-Kissi*, le *Soumbouya* et le *Moricanie*;

- Le 2^{ème} groupe serait parti vers le Sénégal et aurait été assimilé par les Wolofs ;

- Le 3^{ème} groupe aurait traversé le Sénégal avant de contourner le Foutah Djalón pour rejoindre la côte guinéenne ;

- Le 4^{ème} groupe aurait longé le fleuve Niger pour aller en Guinée Forestière tout en conservant les noms de famille comme Kandé, Bamba et Soumaoro (Bangoura, 1972 : 14).

Sur ces quatre trajectoires migratoires, l'unique que l'on retrouve dans les écrits de Jean SURETCANALE^[5], qui sont antérieurs à ceux de Mahawa BANGOURA, est la troisième route migratoire. En effet, Jean SURETCANALE (1970) s'appuyant sur la tradition orale du Rio Pongo affirme qu'« *il est probable que les soussous soient venus des vallées moyennes du Bafing et de la Gambie vers le littoral, en contournant la région du*

Foutah par la vallée du Cogon, à une époque très ancienne » (1970 : 47). Pour Cheick Sidy Mohamed Diallo (1975)^[6], les Dialonké et les Soussou auraient migré du Ghana vers 1250. Pour être si affirmatif, il s'appuie non seulement sur ses propres recherches sur le terrain mais aussi sur les travaux antérieurs de Maurice GAUTHIER (1908 : 12)^[7] qui soutenait que : « *C'est probablement mal accueilli par les Banbaras qui peuplaient le Soudan méridional que les Dialonké durent continuer leur marche vers le Sud jusqu'au Foutah actuel où ils s'établirent* »

Ces versions ne sont pas totalement différentes de

celles Charles Emmanuel Sorry (1974)^[8]. Sans les faire venir de loin comme les autres, il reconnaît toutefois leur mouvement d'Est-Ouest. Pour lui, les Soussou seraient des chasseurs d'éléphants originaires de Funyi et de Sangalan aux abords de la Falémé. A la quête d'éléphants, ils se dirigèrent d'Est vers l'Ouest. Dans cette marche, ils auraient utilisé le trajet relaté par SURET-CANALE (1970), c'est-à-dire en passant par le Cogon avant d'être repoussés par les Badiaranké vers le Sud-ouest.

(A suivre)

(Par Pr. Alpha Amadou Bano Barry)

L'UFR tacle les politiciens qui s'opposent à la reprise des manifestations

«C'est démagogique...»

Le vice-président de l'Union des forces républicaines (UFR) estime que la junte militaire ne peut pas interdire les manifestations de rue. Boubacar Barry rappelle au Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) que la charte de la transition permet aux citoyens d'exprimer librement leurs opinions.

Boubacar Barry ne passe par quatre chemins pour qualifier de démagogues les acteurs politiques qui sont contre la reprise des manifestations de rue.

Selon l'ancien ministre de la pêche, "il faut rester dans le cadre de la loi. Le communiqué du CNRD ne peut pas se mettre en porte-à-faux avec la charte, avec les conventions internationales. On est dans un environnement où les choses ne se décident pas à l'humeur. Il y a la charte dans ses articles 8, 33 et 74 où ces libertés-là sont consacrées. Qu'ils introduisent alors une requête au niveau du CNT pour faire amender la charte et interdire les manifestations. Parce qu'on ne peut pas se plier à l'humeur des



uns et des autres".

A la question de savoir s'il comprend l'attitude de certains leaders politiques qui s'opposent à toute idée de reprise des manifestations, Boubacar Barry répond : "Pas du tout. C'est démagogique. Parce que, encore une fois, vous exercez un droit. Le droit de manifester est consacré. Le devoir d'encadrer et d'accompagner les manifestants est aussi consacré. Si ces deux choses vont ensemble, la manifestation ne peut être que pacifique".

"Dieu seul sait qu'on en a eu à Conakry des manifestations pacifiques. Des centaines de milliers de personnes sont sortis dans les rues de Conakry où il n'y a pas eu une égratignure parce que chacun a respecté ce principe. Mais dès qu'on commence à rentrer dans la violation des principes, on interdit des manifestations pour des raisons fallacieuses ou du deux poids deux mesures ou bien on infiltre, en moment-là il faut craindre", martèle-t-il.

Djiwo BARRY

Santé... Santé... Santé...

Greffe de coeur de porc : le patient est décédé d'un virus porcin

Le patient américain qui avait reçu le coeur d'un porc génétiquement modifié et qui était décédé deux mois après la greffe, est mort d'une infection due à un virus porcin.



A l'automne 2021, les chirurgiens de la Langone University de New-York (Etats-Unis) avaient annoncé avoir transplanté, pour la première fois dans le monde, un rein de porc sur un patient humain. En janvier 2022, un pas de plus avait été franchi vers la généralisation des xénotransplantations (c'est-à-dire la greffe sur l'Homme d'organes provenant d'une espèce animale) : les chirurgiens du centre médical de l'Université du Maryland avaient en effet réussi à greffer le coeur d'un porc génétiquement modifié, sur un homme de 57 ans souffrant d'une grave maladie cardiaque et qui n'avait plus d'autre issue.

Malheureusement, ce patient était décédé deux mois après la greffe. Les médecins ont donc précédé à une autopsie pour savoir si ce décès était dû au rejet de la greffe par

l'organisme du quinquagénaire, ou à une autre cause.

Les résultats de cette autopsie viennent d'être publiés dans le MIT Tech Review : **le coeur greffé aurait été infecté par un virus endogène**, appelé cytomégalovirus, qui est un virus courant chez les porcs mais qui a un effet dévastateur sur les greffes. Pour le Dr Bartley Griffith, le chirurgien de l'école de médecine de l'Université du Maryland qui a réalisé la transplantation, ce virus «est peut-être l'acteur, ou pourrait être l'acteur, qui a déclenché tout cela».

Des porcs spécialement élevés pour les greffes

Pour cette opération de la dernière chance, les médecins ont utilisé un coeur qui avait été génétiquement modifié afin d'éliminer une protéine présente dans ses cellules et qui provoque habituellement un rejet du greffon. Les porcs uti-

lisés pour les xénotransplantations sont conçus et élevés par une société de biotechnologie, qui est supposée apporter des organes exempts de toute infection.

Les médecins ne peuvent affirmer avec certitude que le patient aurait survécu sans la présence du cytomégalovirus : «ce patient était très, très, très malade. Ne l'oubliez pas », rappellent-ils. «Peut-être que le virus a contribué à son décès, mais ce n'était pas la seule raison.» Toutefois, la mise en place de procédures plus rigoureuses au sein des entreprises de biotechnologie seront sans doute nécessaires pour filtrer le virus qui se cache parfois au plus profond des tissus du porc et est difficile à détecter.

Topsante

Pour la première fois, des médecins retransplantent un greffon rénal déjà transplanté il y a plus de 10 ans

Pour la première fois, des équipes de l'AP-HP ont retransplanté un greffon rénal sur un nouveau patient. Ce greffon venait d'un patient ayant déjà subi une greffe du rein, il y a plus de dix ans.



C'est une première nationale : lundi 2 mai, les équipes des services prélèvement/transplantation des hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière AP-HP ont réalisé le **premier prélèvement d'un greffon rénal transplanté chez un patient il y a plus de 10 ans**, pour le retransplanté le soir même chez un nouveau receveur.

Ce prélèvement a eu lieu dans la cadre du **protocole Maastricht III**, qui prévoit des prélèvements d'organes chez des patients présentant un arrêt circulatoire consécutif à une décision de limitation ou d'arrêt des soins thérapeutiques. Admis en réanimation à l'hôpital Lariboisière AP-HP après un **AVC massif**, le patient prélevé avait fait l'objet d'un arrêt de traitement.

Son foie, ainsi que son greffon rénal transplanté il y a plus de dix ans pour palier à une **insuffisance**

rénale, ont ainsi pu être prélevés.

Une première pour une intervention avec «re-prélèvement» et «re-transplantation»

C'est la **première fois qu'une telle intervention a lieu en France**, dans le cadre du protocole Maastricht III, avec «re-prélèvement» et «re-transplantation» d'un organe déjà prélevé et greffé plusieurs années auparavant. L'intervention a même été un succès : la fonction rénale du receveur, lui aussi atteint d'insuffisance rénale, s'est régulée en 48 heures.

En avril 2022, un prélèvement de foie, de pancréas et de rein avait également été réalisé à l'hôpital Lariboisière sur un donneur de la catégorie III de Maastricht. Un succès puisqu'une transplantation a pu être réalisée immédiatement après le prélèvement sur un patient diabétique, avec normalisation immédiate de la **glycémie** et en quelques jours de la fonction rénale.

Source : Communiqué de presse, Assistance publique - Hôpitaux de Paris, 25 mai 2022

Tribune

Sekou Koundouno

Le CNT n'est pas et ne peut pas être représentatif des Forces Vives de la Nation

L'article 77 de la Charte de la Transition indique que la durée de la transition est fixée d'un accord par le CNRD et les Forces Vives de la Nation. Pour justifier la violation de cette disposition, certains juristes- couturiers, comme l'avaient fait d'autres pour donner une base juridique au changement de constitution, affirment que le CNT constitue ou représente les Forces Vives de la Nation en ce sens que toutes les composantes de la Nation y seraient représentées.

Mais le CNT n'est pas et ne peut pas être représentatif des Forces Vives de la Nation. C'est un organe composé en grande majorité de coquins et de copains, de parents ou d'alliés. Nul besoin de citer des noms, les intéressés se reconnaîtront.

D'ailleurs, la presse aurait pu mener des investigations sérieuses pour connaître les

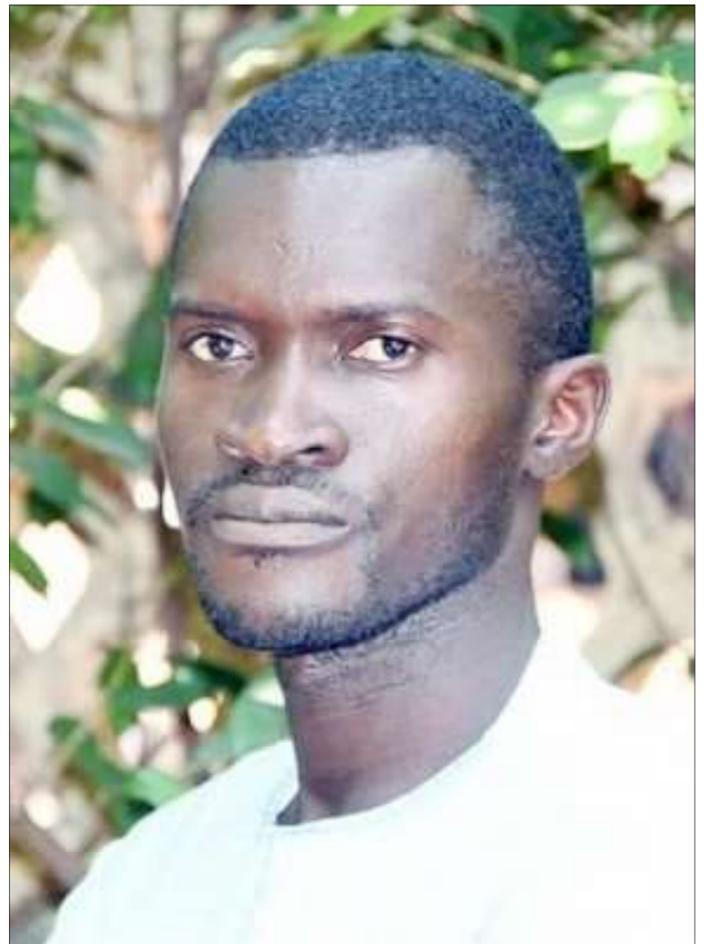
liens personnels entre certains conseillers nationaux avec certaines autorités de la transition. Les résultats de telles investigations auraient enlevé toute crédibilité à cette institution. Le corps diplomatique, les institutions internationales et tous les amis de la Guinée devraient s'intéresser à cette question afin qu'ils se rendent compte d'eux-mêmes que ce CNT qui prétend représenter le peuple de Guinée est un regroupement de personnes malléables à volonté. Rien de bon pour l'intérêt du pays ne peut sortir des travaux de cette institution. Par ailleurs, dans toutes leurs communications, quand les autorités de la transition évoquent les Forces Vives de la Nation, elles ne visent pas le CNT mais principalement les partis politiques et les organisations de la société civile.

La stratégie du CNRD, pour avoir un CNT soumis à

sa volonté a été : – de réduire le nombre de sièges à attribuer aux partis politiques (15 sur 81) dont la junte n'était pas persuadée d'avoir la maîtrise; – de faire un nivellement par le bas en mettant en compétition les partis politiques et les » particules politiques « . – de viser les » faitières » des organisations de la société civile sans définir cette notion à travers des éléments précis. – de coopter des personnes dites ressources sur des critères très flous.

Ainsi, le CNT est rempli de personnes obligées d'être à la solde de la junte militaire. Comment peut-on raisonnablement soutenir que de telles personnes constituent les Forces Vives de la Nation ? Ce serait tout simplement une tromperie.

SEKOU KOUNDOUNO
Sékou Koundouno
Responsable des stratégies et
Planification du FNDC



Étienne Soropogui

«Une transition longue est contre les intérêts fondamentaux de notre pays»



S'il y avait une impulsion et un engagement communs largement partagés par l'ensemble des acteurs de la vie socio-politique de notre pays, c'était de voir le processus de transition conduit dans l'inclusion à travers un dialogue responsable.

Les défis auxquels notre pays est confronté sont assez sérieux, pour les résoudre nous avons besoin d'un consensus national.

Ceci est d'autant plus vrai que nous sommes dans une configuration de rupture de légitimité- C'est-à-dire que personne n'a reçu mandat du peuple souverain pour imposer sa volonté aux autres.

C'est pour ces raisons que nous n'avons cessés

d'interpeller la junte militaire à mettre en place un cadre de discussion responsable et sincère pour nous permettre de sortir sans plus de délais de cette transition qui reste et demeure une anomalie.

Notre pays doit cesser d'être un endroit inhospitalier où nous sommes condamnés à vivre dans des inévitables, des conflits permanents et les affrontements perpétuels.

Notre lutte est connue de tous, ce n'est pas un agenda caché. Elle est menée pour le triomphe de l'idéal démocratique.

Au nom de ce socle commun qui fonde notre société, nous ne permettrons à personne, je dis bien personne

de faire 4 ans à la tête de notre pays, s'il n'a reçu pour cela un mandat du peuple de Guinée.

Une transition longue est contre les intérêts fondamentaux du peuple de Guinée sur un double plan économique ainsi que du processus d'enracinement démocratique et institutionnel.

Une transition longue est contre les intérêts fondamentaux du peuple de Guinée sur un double plan économique et du processus d'enracinement démocratique.

D'abord sur le plan économique, une longue transition va contribuer à la détérioration des conditions d'existence des populations

(Suite à la page 15)

Étienne Soropogui

«Une transition longue est contre les intérêts fondamentaux de notre pays»

en raison des sanctions internationales en téléchargement ainsi que le manque d'attractivité économique du pays. Le pays sera fermé aux capitaux étrangers, situation inhérente à toute période d'exception.

Ensuite du point de vue du processus d'encrage démocratique et institutionnel. Si nous laissons un régime militaire s'octroyer l'équivalent d'un mandat présidentiel, nous créons un mauvais précédent avec le risque de plonger notre pays dans une instabilité cyclique.

D'autres militaires, demain, trouveront toujours un justificatif et multiples raisons pour faire un coup d'état.

Surtout que les opérations de moralisation de la vie publique ne semblent pas concernées le secteur des forces de défense et de sécurité.

Les opportunistes rapaces qui sont subitement devenus des défenseurs et adeptes d'une transition longue, porteuse d'incertitude, étaient ceux-là même qui militaient à visage découvert

pour un mandat à vie en faveur du président Alpha Condé.

Ils n'aiment pas la Guinée, ils n'ont jamais aimé Alpha Condé et pis encore ils n'aiment pas Doumbouya.

Ils courent derrière leurs intérêts égoïstes et leurs appétits cupides.

Les militaires doivent comprendre qu'il ne sert à rien de décider d'une action qui est en rupture d'adhésion populaire.

Une action à laquelle le peuple est opposé sera difficile sinon impossible à mettre en œuvre.

C'est comme demandé à un python d'avalier un éléphant. Les militaires pourtant si doués en stratégie sont en rupture de contact avec la réalité factuelle.

C'est peut-être l'expression d'une vision étroite des logiques qui gouvernent le monde.

Un régime militaire est une mauvaise solution à un vrai problème.

Etienne Soropogui

Législatives au Sénégal

Ce qu'il faut retenir des décisions du Conseil constitutionnel

Les Sages se sont prononcés mardi sur plusieurs recours déposés par l'opposition à propos des listes en vue du scrutin du 31 juillet. Mais d'autres contentieux pourraient suivre.



Il avait promis la « résistance » et une mobilisation de « 200 000 personnes » dans la capitale. Depuis la ville de Ziguinchor dont il est désormais le maire, Ousmane Sonko avait même menacé, lundi 23 mai, d'aller déloger Macky Sall de son palais présidentiel, point culminant des tensions autour de la recevabilité des listes de candidatures pour les élections législatives du 31 juillet.

Une déclaration immédiatement qualifiée « d'appel à l'insurrection » par la majorité – ce que l'opposant dit assumer. « Pensant qu'une décision [du Conseil constitutionnel] pouvait lui être défavorable, il a appelé à l'attaque de nos institutions », s'est indignée l'ancienne Première ministre, Aminata Touré, elle-même tête de liste de la majorité, qui a qualifié ces propos de « scandaleux et inacceptables ».

La pression est retombée très rapidement : le Conseil constitutionnel a rendu plusieurs décisions sur les recours déposés par l'opposition. Déclarée irrecevable par la Direction générale des élections (DGE) pour non-respect de la parité, la liste de la coalition Yewwi Askan Wi (YAW) pour Dakar est finalement toujours dans la course. Les Sages ont en effet statué que la décision de la DGE était « mal fondée ». Le mandataire de la coalition YAW, qui y voit une

« victoire », s'est donc rendu mardi à la DGE et a pu remplacer deux candidats démissionnaires.

Une « cacophonie » inédite

La décision du Conseil constitutionnel a immédiatement été saluée par Aminata Touré, qui s'est dit satisfaite de la « maturité » de la démocratie sénégalaise. Principal département du pays en terme de nombre de députés, Dakar est menée au sein de YAW par le maire de la capitale, Barthélémy Dias, principal allié d'Ousmane Sonko pour les législatives.

La « cacophonie » – pour reprendre les termes de l'ancien maire de la capitale, Khalifa Sall – liée au dépôt des listes avait mis à jour les premières dissensions au sein de YAW, qui rassemble les principaux leaders de l'opposition. Selon les explications de plusieurs de ses membres, ce sont les difficultés des leaders des principaux partis à s'entendre sur le nombre de députés et sur leur genre qui a entraîné des « erreurs » dans l'élaboration de la liste pour Dakar, sur laquelle figurent sept députés.

Les opposants n'ont cependant pas eu gain de cause quant à leur second recours, qui concernait cette fois les parrainages de leurs concurrents de la majorité. La liste de la coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar

aurait en effet déposé 55 328 parrains, soit un de plus que le seuil légal établi à 55 327. Le Conseil constitutionnel a établi que « seuls les actes du ministre chargé des élections peuvent être contestés », déclarant ainsi irrecevables les recours des opposants.

Des erreurs dans le fichier électoral ?

La coalition Gueum Sa Bopp du patron du groupe de presse D-média, Bougane Gueye Dany, dont la liste est définitivement refusée pour défaut de parrainages, a quant à elle décidé de porter l'affaire devant des représentations diplomatiques occidentales.

Le problème soulevé par Bougane Gueye Dany pose la question de la fiabilité du fichier électoral, qui concerne la bonne tenue des élections dans leur ensemble

Dénonçant des « dysfonctionnements dans le système des parrainages », le candidat recalé insiste sur des « incohérences » et de possibles « erreurs qui entament la fiabilité du système électoral ». « Le problème soulevé par Bougane Gueye Dany est éminemment plus complexe que celui de la parité ou des parrainages, observe un cadre de la majorité. Il pose la question de la fiabilité du fichier électoral, qui touche à la bonne tenue des élections dans leur ensemble. »

Le ministère de l'Intérieur a maintenant jusqu'au 31 mai pour publier les listes. « Cela pourra donner lieu à d'autres recours. La question des contentieux est loin d'être réglée », assure un membre de la commission électorale. YAW a d'ores et déjà annoncé qu'elle contesterait à nouveau la liste de la majorité sur la question des parrainages et de la parité.

JA

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

France

Pap Ndiaye, parce qu'il le vaut bien !

Tout juste désigné ministre français de l'Éducation nationale, l'universitaire spécialiste de l'histoire des minorités essuie une salve de critiques venues de l'extrême droite.

En décembre 2020, Pap Ndiaye publiait dans *Jeune Afrique* une tribune sur la relation Afrique – États-Unis. Il y détaillait le rôle crucial que les Africains-Américains pourraient être amenés à jouer dans le renforcement des liens entre les deux pôles. Particulièrement remarquée à l'Élysée, cette tribune lui vaudra d'être reçu par Emmanuel Macron, lequel organisera, quelques mois plus tard à Montpellier, un sommet Afrique – France faisant la part belle aux diasporas africaines... La première marche vers cette ascension qui le place aujourd'hui au cœur des commentaires sur la composition du nouveau gouvernement français. Car depuis sa nomination à la tête du ministère de l'Éducation nationale ce 20 mai, Pap Ndiaye fait parler – ou hurler, c'est selon. Notamment au Rassemblement national, qui semble voir en cet agrégé d'histoire le nouvel ennemi public numéro un, l'homme qu'il faut à tout prix stopper.

Et ils ont sorti l'artillerie lourde : la présidente du parti d'extrême droite, Marine Le Pen, regrette la nomination d'un « indigéniste assumé », tandis que son porte-parole déplore, lui, la désignation d'un « militant raciste et anti-flics », ce qui constitue, à ses yeux, « un signal extrêmement inquiétant envoyés aux élèves français au sein de l'Éducation nationale, déjà minée par le communautarisme ».

Et Gilbert Collard d'enfoncer le clou : « Emmanuel Macron a pris un coup de woke sur la tête » pour oser ainsi promouvoir un adepte de réunions interdites aux Blancs.

Une allusion au procès en « wokisme » fait à ce spécialiste de l'histoire des États-Unis et des minorités. À les entendre, un dangereux activiste doublé d'un délinquant est entré à l'Éducation nationale.

Essai fondateur

Qu'est-il reproché au juste à Pap Ndiaye ? Son ouverture aux réflexions



post-coloniales ? Elles sont importantes en France comme ailleurs. Comment le désormais ex-directeur du Musée national français de l'histoire de l'immigration, qui répète à l'envi que cette dernière doit faire partie intégrante du récit national français, pourrait-il ne pas s'y intéresser ?

Membre du comité Mbembe chargé de réfléchir à la refondation de la relation Afrique-France, Pap Ndiaye disait, dans une interview à *JA*, avoir été marqué par deux propositions : la création d'une maison de l'Afrique à Paris et le Fonds pour la démocratie. Peut-être pensait-il être associé à ces deux projets et contribuer à tourner définitivement la page de la Françafrique ?

Faudrait-il lui faire le grief d'avoir permis l'installation, dans le monde universitaire, grâce à son essai fondateur sur la condition noire en France, de questions peu abordées – ou marginalisées – en histoire, en anthropologie ou en sociologie ?

Vain procès : la demande de tels programmes est forte chez les étudiants. D'oser évoquer l'idée d'un racisme structurel qui découle de réalités vécues telles les discriminations à l'emploi ?

De dénoncer les contrôles au faciès par des formules définitives telles : « Être Noir, c'est avoir des soucis avec la police ! » Ces atteintes ne sont-elles pas désormais documentées en sciences sociales grâce à des données chiffrées et des

études objectives ?

Universalisme et méritocratie

Les idées de Pap Ndiaye sont connues et il les défend de longue date, en tirant le débat vers le haut – au demeurant, elles ne lui ont pas été jetées à la figure quand il a pris la direction du Musée national de l'histoire de l'immigration. Oui, il plaide pour un véritable universalisme, soulignant, comme d'autres chercheurs, le décalage entre la parole publique et les résultats, en particulier pour les minorités visibles placées en situation de relégation.

Sans le vouloir et sans le savoir, Pap Ndiaye avait déjà indirectement répondu à ses détracteurs dans ce même entretien à *JA*, en affirmant « qu'il n'y a pas [en France] de renfermement communautaire, mais la demande d'un véritable universalisme ». Comme d'autres universitaires aussi, dont Pascal Blanchard, il s'insurge contre les, notions d'islamo-gauchisme et de « wokisme », « des chimères [lancées] afin d'intimider celles et ceux qui réfléchissent sur ces questions en les renvoyant à une supposée américanisation de la société française ». C'est ce discours d'un homme connu pour pacifier le débat que beaucoup refusent d'entendre.

Dans l'une de ses nombreuses tribunes à *JA*, lors de l'arrivée du président Joe Biden à la Maison-Blanche, Pap Ndiaye avait salué la formation du « gouverne-

ment américain de loin le plus divers de l'histoire du pays », insistant notamment sur la désignation de plusieurs Africains-Américains à des postes clés. « La représentation, l'incarnation d'un poste, cela compte en politique ! », écrivait-il.

Des propos qui, aujourd'hui, ont sans doute une résonance toute particulière pour celui qui aura été l'un des premiers à s'être intéressé à la place, dans la société française, des populations d'origine africaine.

Cofondateur, avec Patrick Lozès, futur président du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran), du Cercle d'action pour la promotion de la diversité (Capdiv), Pap Ndiaye assume d'être un symbole de la méritocratie républicaine et de la diversité, et c'est très bien ainsi.

Raidissement des rapports sociaux

Remettre au goût du jour ce thème, qui fut à la mode au milieu des années 2000 et dont Nicolas Sarkozy s'était emparé en 2007, peut s'avérer salutaire. N'en déplaise aux politiques tels Jean-Luc Mélenchon, la question des classes sociales ne permet pas à elle seule de décrire toutes les inégalités de la société française. Laisser de côté le sujet de la diversité a sans doute contribué au raidissement des rapports sociaux entre communautés en France.

Curieusement, à aucun moment les détracteurs de Pap Ndiaye ne se sont demandé si ce brillant élève des lycées Lakanal et Henri-IV, puis de l'École normale supérieure (ENS) de Saint-Cloud, qui n'est pas un politique professionnel mais un connaisseur du milieu éducatif, qui sait ce que signifie enseigner et n'ignore rien des problèmes de ses collègues, aurait les épaules suffisamment larges pour prendre en charge ce ministère si politique et foyer de tant de tensions. Peut-être ne l'ont-ils pas fait parce que la réponse à cette question, elle non plus, ne leur aurait pas convenu.

Par Clarisse Juompan-Yakam
Responsable du pôle Opinion à
Jeune Afrique

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse *"L'Indépendant/Le Démocrate"* constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse *"L'Indépendant/Le Démocrate"* invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction